

# Communiqué



## Faisons entendre notre voix !

A l'heure de la baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités et de leurs autres financements, les annonces se succèdent partout en France (-30%, -40%, -50%), laissant augurer pour tous les acteurs associatifs et culturels des arbitrages douloureux, synonymes pour beaucoup de menace existentielle.

La MJC Roguet a déjà subi en 2024 l'impact d'une diminution importante de sa subvention de fonctionnement.

Aussi nous, membres élu-es et bénévoles du Conseil d'Administration de l'association, souhaitons aujourd'hui alerter sur les conséquences d'un nouveau recul au-delà du raisonnable de l'engagement de nos partenaires financiers : Conseil Départemental de Haute-Garonne et Mairie de Toulouse.

Quelles sont nos craintes ?

- De ne plus pouvoir tenir les objectifs inscrits dans les conventions qui nous lient à nos partenaires et qui caractérisent la mission d'intérêt général que porte la MJC.
- De devoir sacrifier une offre diversifiée d'activités culturelles et artistiques, adossée à une politique tarifaire solidaire, au profit d'une logique de « prestataire de services » purement économique.
- De devoir supprimer des emplois salariés créés au fil des ans et qui font la richesse de l'association (30 postes majoritairement à temps partiel dont 27 sont en lien direct avec le public).

Forts que la relation de confiance que nous entretenons avec les collectivités, nous redisons notre engagement à œuvrer collectivement dans une logique de co-construction des politiques publiques qui est la marque et qui fait la force de l'éducation populaire.

Mais nous demandons en retour à être reconnus et respectés comme partenaire, c'est-à-dire concrètement :

- Être associés à toute décision budgétaire qui nous concerne, pour que ne soient pas franchis les « seuils du raisonnable » et mis en danger l'avenir de la MJC.
- Être entendus sur l'importance de réduire au maximum les impacts de toute diminution de nos ressources, particulièrement sur les publics les plus fragiles.
- Que toute baisse de subvention soit rediscutable et rediscutée, dès lors que les conditions économiques qui l'ont rendue nécessaire auront évolué favorablement.

Le danger sur lequel nous alertons aujourd'hui ne se limite pas à une réduction d'une offre d'activités. Il est celui d'une marchandisation accélérée des activités associatives qui a pour conséquence de les rendre inaccessibles au plus grand nombre, dans un contexte où la société n'a jamais eu autant besoin d'acteurs qui œuvrent au maintien de sa cohésion.

Ce danger, nous entendons le combattre de toutes nos forces et avec le soutien de toutes les personnes qui souhaiteront se joindre à nous, notamment via la pétition <https://www.change.org/PETITIONMJCROGUET>

Pour le Conseil d'Administration de la MJC Roguet :

Julien Klotz  
Président

Bernard Bousquet  
Vice-Président

Nathalie Alary  
Trésorière

Dominique Charron  
Secrétaire

Françoise Castel  
Membre du Bureau

Mina Theureau  
Membre du Bureau

